

République du Bénin
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
CABINET

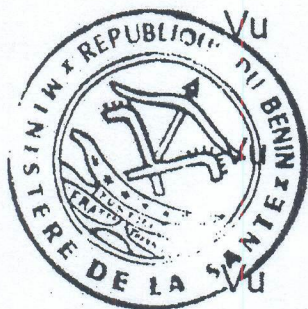
A R R E T E

ANNEE 2014 N° 019 / MS/DC/SGM/CTJ/DRF/SA

**Portant nomination des membres du
secrétariat du Comité National d'Ethique
pour la Recherche en Santé (CNER)**

LE MINISTRE DE LA SANTE

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu la loi n°2010-40 du 08 décembre 2010 portant Code d'éthique et de déontologie pour la recherche en santé en République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu le décret n°2014-512 du 20 août 2014 portant composition du gouvernement ;
- Vu le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure type des ministères ;
- Vu le décret 2012-272 du 13 août 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé ;
- Vu le décret 2013-48 du 11 février 2013 portant composition, attributions et fonctionnement du Comité National d'Ethique pour la Recherche en Santé ;
- Vu l'arrêté n°086/MS/DC/SGM/CTJ/DRF/SA du 29 avril 2013 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction de la Recherche et de la Formation ;
- Vu l'arrêté n° 316/MS/DC/SGM/CTJ/DRF/SA du 30 septembre 2014 portant nomination des membres du Comité National d'Ethique pour la Recherche en Santé ;



ARRÊTÉ

Article 1^{er} : Sont nommées membres du Secrétariat du Comité National d'Ethique pour la Recherche en Santé (CNERS), cumulativement avec leurs fonctions actuelles, les personnes dont les noms suivent :

- ✓ **Secrétaire technique** chargé de la coordination des activités du secrétariat : Monsieur HOUNSOU Nicolas, administrateur gestionnaire des ressources humaines ;
- ✓ **Attaché administratif** chargé d'assister le secrétaire technique : Madame ALAPINI Alvine E. V., Secrétaire des Services Administratifs ;
- ✓ **Agent comptable** : Madame MOTCHO C. Honorine, contrôleur des services financiers.

Article 2 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera publié au journal officiel de la République du Bénin.



Cotonou, le 11 FEV 2015

Prof. Dorothée A. KINDE GAZARD

Ampliations :

PR :	04	HCJ :	02	DDS :	06
AN :	02	Autres Ministères :	26	CNERS :	01
CS :	02	Cabinet MS :	07	Intéressés :	15
CC :	02	SGM :	02	Archives :	02
CES :	02	IGM :	02	JO :	02
HAAC :	02	Directions/MS :	11		

(Handwritten mark)

(Handwritten signature)